Nom prénom

Adresse

NP Localité

 Service du Développement Territorial

 Rue des Moulins 2

 2800 Delémont

 *Lieu, date*

**Consultation fiche 5.06**

Les parcs éoliens projetés par le canton dans sa planification en cours de consultation m'inquiètent. Ces parcs auront une incidence considérable sur le paysage ajoulot, ainsi que sur l'environnement, les milieux naturels et les espèces animales et végétales.

Les éoliennes ne sont pas seulement un objet de notre paysage visuel, que certains individus peuvent apprécier et d'autres rejeter, comme on le fait d'un objet architectural, elles sont aussi et surtout un corps étranger dans notre environnement personnel. En effet, avec le développement des parcs éoliens nous habiterons dans un espace (au sens étroit ou étendu) de plus en plus artificiel et industriel, dans lequel nous serons coupés de nos racines naturelles. Or l'homme a fondamentalement besoin d'espaces vierges, si ce n'est pour y vivre, du moins pour s'y ressourcer. C'est d'ailleurs bien ce que viennent chercher en nos campagnes et montagnes les citadins en mal de nature.

L'emprise des parcs éoliens dans la nature concernera aussi la flore et la faune :
— d'une part l'installation de ces machines et la construction des chemins d'accès entraîneront la destruction d'habitats précieux pour la biodiversité : prairies, bocages, milieux naturels sensibles où vivent insectes et oiseaux nicheurs, mammifères, ainsi qu'une flore spécialisée ;
— d'autre part nombre d'oiseaux sont blessés ou tués par les rotors, en particulier les grands migrateurs tels que les rapaces, oiseaux d'eau, qui suivent ces vents mêmes qui entraînent les éoliennes ; les rotors, par les variations brusques de pression qu'ils engendrent, occasionnent, même sans contact physique, des blessures internes mortelles chez les chéiroptères ; les migrateurs nocturnes sont contrariés et désorientés dans leur déplacements par les lampes de signalisation.

La dégradation de notre environnement par la présence de ces gigantesques machines est absolument démesurée, elle est disproportionnée en regard de la quantité d'énergie attendue. Il existe d'autres voies moins intrusives pour accomplir notre transition énergétique : énergie solaire thermique et photovoltaïque, géothermie, biomasse etc.

La préservation de la biodiversité et des paysages est un enjeu essentiel et pour ces raisons je m’oppose à la construction de parcs éoliens dans les paysages jurassiens, donc à la poursuite des projets de la fiche 5.06.

Recevez, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

 *signature*